

FABIEN ROUSSEL  
DÉPUTÉ DU NORD

ref. : FR 2022 - 274

Monsieur François BRAUN  
*Ministre de la Santé et de la Prévention*  
14, avenue Duquesne  
75700 PARIS

Bruay-sur-l'Escaut, le 10 novembre 2022

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur le mouvement de grève nationale initié par les laboratoires de biologie médicale qui débutera le 14 novembre prochain.

Celui-ci intervient en raison de la décision gouvernementale, inscrite à l'article 27 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2023, de baisser, durant plusieurs années, le montant de l'enveloppe consacrée aux dépenses de biologie.

Cette diminution pluriannuelle de 250 millions d'euros suscite la vive inquiétude et la colère de l'ensemble des acteurs de la biologie médicale, la mesure n'ayant fait l'objet d'aucune concertation préalable. En outre, cette baisse de crédits atteint un niveau inédit, bien supérieur aux recommandations de la Caisse nationale d'Assurance maladie.

Une restriction budgétaire d'une telle ampleur serait lourde de conséquences pour le maillage territorial des laboratoires de biologie médicale. Bon nombre d'entre eux seraient menacés de fermeture, notamment dans les territoires ruraux et les petites villes. Une telle situation serait synonyme de suppressions d'emplois mais aussi de difficultés d'accès aux analyses médicales pour nos concitoyens rencontrant des difficultés de mobilité ou ne disposant pas de réseau de transports en commun à proximité de leur domicile.

La profession rappelle qu'elle a continuellement participé aux efforts de maîtrise budgétaire en lien avec le ministère de la Santé et l'Assurance maladie. Aussi refuse-t-elle de supporter 20% des économies inscrites dans le PLFSS alors que la biologie ne représente que 2 % des dépenses de santé en France.

Cette cure d'austérité imposée aux laboratoires de biologie médicale est d'autant plus mal ressentie que ceux-ci ont été largement mobilisés durant la crise sanitaire et qu'ils ont été incités à recruter des personnels et à investir dans des matériels médicaux leur permettant de faire face aux vagues successives de dépistages du Covid. Au plan national, 90 à 95% des tests PCR ont été réalisés dans ces laboratoires.

Au regard de ces éléments et tenant compte de l'engagement des biologistes durant la pandémie, qui n'a malheureusement pas fini de sévir, je vous appelle solennellement à renoncer à ce coup de rabot budgétaire imposé aux laboratoires d'analyses médicales et à relancer sans délai un dialogue avec cette profession médicale.

En vous remerciant par avance pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

*Fabien à vous*

Fabien ROUSSEL  
Député du Nord